



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Rapport annuel

2009-2010



Table des matières

Rapport du président.....	4
Rapport de la secrétaire	8
Affaires publiques et communications	9
Comité du journal Proforma	9
Comité du site Internet.....	11
Comité des affaires publiques.....	12
Affaires professionnelles	13
Comité de la formation continue.....	13
Calendrier des conférences et réunions.....	16
Conférence : « Les plans obligatoires de garantie des maisons neuves : cadre légal, portée et applications pratiques » et « Les réclamations résultant d’un vice caché »	18
Conférence : « L’huissier au quotidien »	20
Conférence : « Les nouvelles dispositions de la Loi sur la faillite et l’insolvabilité. ».....	21
Conférence : « La gestion des conflits en milieu de travail. »	23
Conférence : « L’obligation de défendre».....	25
Voyage à Boston (du 26 au 28 mars 2010).....	27
Comité du Service de parrainage	29
Comité du Service de consultations à la Cour du Québec, Division des petites créances.....	30
Service de consultations	30
Clinique juridique téléphonique de l’AJBM	32
Affaires sociales.....	33
Comité du concours oratoire.....	33
Comité du tournoi de balle molle.....	34

Comité du Cocktail de Noël..... 35

Comité du tournoi de hockey bottines 37

Comité de la journée Noël des enfants..... 39

Affaires extérieures..... 40

Comité des relations extérieures 40

Comité Burkina Faso 42

RAPPORT DU PRÉSIDENT

J'ai été cette année le maillon d'une très belle chaîne humaine. Évidemment, je n'étais pas seul. Cette chaîne ne pourrait pas se perpétuer sans une bonne équipe. Cette année, plus de quarante membres ont été impliqués au sein du JBQ. Je remercie les membres du conseil, notre employée ainsi que les collaborateurs pour leurs belles réalisations. Je remercie également la bâtonnière de Québec, les membres du Conseil du Barreau de Québec, la directrice générale du Barreau de Québec ainsi que ses employées.

En début d'année, il a été décidé qu'il était primordial de concentrer nos efforts sur les intérêts de nos membres. J'ai donc tenté tout au long de l'année de connaître l'opinion de nos membres et d'agir dans leur meilleur intérêt. Je remercie ceux qui ont pris la peine de nous écrire pour nous faire part de leur opinion et de leurs suggestions. Je remercie également les personnes qui nous ont offert leurs services durant l'année.

La nouvelle formation continue obligatoire était un exemple de la nécessité de servir adéquatement nos membres. Nous constatons que le Comité sur la formation a offert des formations de qualité, diversifiées et abordables. Il y a même de la formation reconnue par le Barreau qui a été organisée dans un autobus en direction de Boston. Cette belle initiative a été remarquée par plusieurs avocats à travers le Québec et démontre que le JBQ est dynamique. Je félicite et remercie chaleureusement les membres du Comité sur la formation.

Cette année, la transformation la plus visible a été le *Proforma*. Cette nouvelle image représente également la vitalité du JBQ. Je félicite l'équipe du *Proforma* pour leur excellent travail. Je tiens à remercier Me Geneviève Verreault-Tremblay qui a remplacé Me Maude Gagné au cours de l'année et qui a remarquablement géré la transformation du *Proforma*.

Durant l'année, j'ai eu le plaisir de siéger au conseil général du Barreau du Québec, à la table de concertation des jeunes ainsi que sur le comité des cotisations du Barreau du Québec afin de défendre les besoins spécifiques des jeunes membres.

J'ai personnellement pris position sur différents sujets, dont la formation obligatoire. En ce qui concerne la formation obligatoire, j'ai sensibilisé le Barreau du Québec quant à la réalité spécifique vécue par nos membres.

Le comité des affaires publiques a été réactivé et un comité plus structuré a été formé. À l'avenir, je crois qu'il serait souhaitable que ce comité soit plus actif afin que le JBQ prenne davantage position sur des sujets concernant ses membres.

Je suis également fier que cette année le JBQ ait créé une catégorie de partenaires privilégiés. Ces partenariats permettent de faire face aux nouveaux défis et nouveaux services comme la formation et le *Service de consultations à la Cour du Québec, Division des petites créances*. Je remercie nos partenaires privilégiés actuels, soit Soquij, les Éditions Yvon Blais et évidemment le Barreau de Québec.

Le JBQ est demeuré actif au sein de la communauté régionale, nationale et internationale. Le JBQ a maintenu d'excellentes relations avec le Barreau de Québec, le Barreau du Québec et l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM) et des discussions franches se sont poursuivies avec l'Association des jeunes barreaux du Québec. Pour la première fois, le JBQ s'est associé avec l'AJBM ainsi qu'avec d'autres associations de jeunes barreaux du Québec afin de participer à une clinique juridique téléphonique.

Lors de la rentrée judiciaire, le JBQ a accueilli une trentaine d'invités de la région de Montréal, Versailles, Paris, Bruxelles, Genève et du Luxembourg. Le JBQ a assisté aux activités de la rentrée judiciaire de Versailles et à certaines activités du Barreau de Paris. Ces rencontres avec des confrères nationaux et internationaux ont permis des échanges forts intéressants. Compte tenu du jumelage entre les barreaux de Québec et de Versailles ainsi que des récents arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre la France et le Québec, je soumets qu'il serait souhaitable, au-delà des invitations aux rentrées judiciaires, d'établir des échanges concrets avec des jeunes avocats versaillais.

La première année du *Service de consultations à la Cour du Québec, Division des petites créances* a connu un vif succès. Pendant cette année, une douzaine de membres auront offert aux justiciables plus de 340 consultations gratuites. Je remercie la responsable de ce comité, Me Joanie Proteau, notre employée, Mme Sandra Boucher-Lachance et les précieux collaborateurs qui sont des ambassadeurs remarquables pour notre profession.

Le JBQ a poursuivi sa collaboration dans le projet Justice et communication sociale en faveur des femmes au Burkina Faso, en partenariat avec Génivar et l'ACDI. Ce projet, qui a débuté en 2006 et qui se terminera au mois de mai, a permis à plusieurs membres du JBQ de vivre une expérience enrichissante d'aide humanitaire et quelques membres ont même eu la chance de faire une mission inoubliable dans ce pays d'Afrique. Cette année, des formations, des causeries et des émissions de radio ont été organisées dans plusieurs régions du Burkina Faso. Récemment, la participation des membres du JBQ a permis d'amasser un montant de 3000 \$ canadien. Un montant a été remis à la Présidente du regroupement des femmes de Hamdalaye/Boura pour la réfection d'un puits, qui est source d'eau potable pour 6 villages. Une partie du montant a été versée à une avocate burkinabée afin d'aider financièrement les femmes qui exercent leurs recours.

Tout récemment, le JBQ a encouragé financièrement Avocats sans frontières Québec dans leur implication à Haïti. Un article et une page couverture du *Proforma* ont fait connaître à nos membres les implications de cette organisation.

Le JBQ doit aussi rassembler ses membres. Cette partie de notre mandat doit se poursuivre de pair avec le mandat de représentation afin de permettre à tous les membres du Barreau de Québec de se côtoyer dans un cadre moins formel que celui de la pratique du droit. Il est souhaitable que le JBQ se renouvelle et demeure attentif aux besoins de ses membres tout en améliorant la transmission des informations et le sentiment d'appartenance. Je soumets que le site internet et la page Facebook devraient être optimisés. Un webmestre devrait pouvoir actualiser plus régulièrement le contenu tout au long de l'année afin d'augmenter le nombre de consultations.

Notre association est essentielle puisqu'elle permet de faire connaître la réalité spécifique des jeunes membres de notre région qui commencent leur carrière et permet de maintenir

notre profession dynamique. Cette année de mandat aura été une occasion de réaffirmer l'importance de notre implication. Le JBQ est une très belle association et je suis persuadé que mon successeur, Me Mathieu Leblanc-Gagnon, avec son équipe, continuera à bien faire fonctionner cette chaîne de plus de 95 ans qui demeure bien solide!

Me Sébastien Jobin-Vermette
Président

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Confirmation des présences au C.A. du JBQ 2009-2010	09-06-19	09-08-17	09-09-22	09-10-27	09-11-16	09-12-14	10-01-14	10-02-11	10-03-08	10-04-15
Me Sébastien Jobin-Vermette	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Me Mathieu Leblanc-Gagnon	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Me Marie-Ève Paré	X	X	X	X		X	X	X	X	X
Me Vanessa Deschênes		X	X		X	X	X	X	X	X
Me Kathy Bergeron			X	X		X	X	X	X	
Me Andréanne Gobeil	X	X	X	x		X	X	X	X	X
Me Christina Bouchard	X	X	X		X		X	X	X	
Me Maxime Roy	X	X		X	X					X
Me Simon Kearney	X		X	X	X		X	X		X
Me Joanie Proteau	X	X	X	X		X	X	X		X
Me Geneviève Verreault-Tremblay	N/A	N/A	N/A	X	X	X	X	X	X	X
Me Mathieu Trépanier			X							
Me Pierre-Olivier Dumas	Me Pierre-Olivier Dumas a été nommé le 27 octobre 2009				X	X		X		
Me Maude Gagné	X	X	X	Me Maude Gagné est remplacée par Me Geneviève Verreault-Tremblay						
Mme Sandra Boucher-Lachance	N/A	X	X	X			X	X		X

Me Vanessa Deschênes
Secrétaire

AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité du journal Proforma

Le Proforma a été publié 5 fois (juin, octobre, novembre, février et mars). Les délais ont tous été respectés. De plus, une erreur s'est produite lors de l'envoi aux presses quant au nombre de copies à imprimer pour l'édition d'octobre. Une nouvelle commande a dû être faite auprès de l'imprimeur pour des copies supplémentaires

Le tirage est demeuré le même, à 3 900 exemplaires par édition.

L'équipe du Proforma a renouvelé la formule du journal et nous avons fait appel à la firme *TroisDeuxUn Communication* pour la création d'une nouvelle maquette. Ce nouveau format est très apprécié de nos lecteurs. Avec l'arrivée de cette maquette a débuté, dès février 2010, la publication en couleurs de notre publication. Ces améliorations ont engendré des dépenses additionnelles.

Quant au contenu, le Proforma demeure, dans l'ensemble, peu changé. Nous avons décidé de supprimer la page des décideurs et une page complète est désormais consacrée à l'affichage de la formation. Nous tentons aussi d'intégrer davantage d'éléments visuels, par exemple des photos aux textes. Dans la mesure du possible, les numéros sont teintés par l'actualité. Nous devons en ce sens souligner le travail des collaborateurs Mes Philippa Jabouin, Nicholas Jobidon et Joanie Proteau.

Les annonceurs ont été les mêmes pendant toute l'année 2009-2010 :

- Gauvin Harbour
- Marque d'or
- Au marquis de Brummell
- Barreau de Québec
- Médicassurance
- Gagnon Sénéchal Coulombe
- Orchid Cellmark

- Mallette
- PAMBA
- REJB
- Soquij

Il a été décidé d'augmenter les frais de publicité pour l'année 2010-2011. L'augmentation est de 25 \$ par édition. À titre d'exemple, le prix d'une bande de 4 cm x 19 cm passe de 225 \$ à 250 \$. Cette augmentation tient notamment compte de la nouvelle image plus dynamique de notre publication.

La possibilité demeure offerte à nos commanditaires de placer gratuitement leur annonce sur notre site Internet s'ils renouvellent leur contrat de publicité annuel avec le Proforma.

Un effort constant et soutenu devra être fait afin d'harmoniser la diffusion de l'information entre le site Internet et le Proforma.

La collaboration avec la graphiste Nadine Perron a été adéquate et nous prévoyons faire affaire avec elle pour l'année à venir. Il en est de même pour l'imprimeur Gauvin Harbour.

Me Geneviève Verreault Tremblay
Conseillère

Comité du site Internet

Le site internet du JBQ fête cette année son deuxième anniversaire. Pour l'année 2009-2010, Sandra Boucher Lachance et Pierre-Olivier Ménard-Dumas étaient principalement chargés d'assurer la mise à jour du site.

Cette année, le site internet a connu diverses innovations bénéfiques. En effet, nous avons pu compter sur les précieuses contributions de nouveaux partenaires privilégiés, dont notamment SOQUIJ, les Éditions Yvon Blais et le Barreau de Québec. À cet égard, SOQUIJ et les Éditions Yvon Blais ont pu bénéficier de deux espaces publicitaires sur notre site.

Par ailleurs, nous avons pu compter, encore une fois cette année, sur la collaboration de la firme Graphigne, notamment quant à l'ajout d'une section dédiée à la formation dispensée, dont celle offerte par le JBQ, les partenaires privilégiés ainsi que d'autres organismes. De plus, vu la popularité grandissante du site Internet et afin d'en accroître la visibilité, une bannière Facebook a été ajoutée. D'ailleurs, des mises à jour fréquentes ont été effectuées afin d'harmoniser les informations contenues au site Internet et à la page Facebook.

Enfin, la possibilité de faire des combos avec les publicités du Proforma a été offerte aux commanditaires. Il sera important de veiller à ce que ces efforts soient maintenus.

Québec le 4 mai 2010
Me Pierre-Olivier Ménard Dumas
Conseiller

Comité des affaires publiques

Cette année, suite aux nombreux commentaires de nos membres, j'ai personnellement pris position sur différents sujets, dont la formation obligatoire. En ce qui concerne la formation obligatoire, j'ai sensibilisé le Barreau du Québec quant à la réalité spécifique vécue par nos membres.

Le comité des affaires publiques a été réactivé et un comité plus structuré a été formé. À l'avenir, je considère qu'un comité composé de plusieurs membres, dont certains ne faisant pas partie du conseil d'administration du JBQ, devrait être formé et devrait être actif tout au long de l'année. Il serait souhaitable que ce comité soit plus actif afin que le JBQ prenne davantage position sur des sujets qui concernent ses membres. Une politique d'intervention a été élaborée et devra être incessamment approuvée par le JBQ.

Me Sébastien Jobin-Vermette
Président

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité de la formation continue

Chers membres du Conseil d'Administration,

Depuis 2002, je participe à l'organisation de conférences au sein du Comité des Affaires professionnelles du Jeune Barreau de Québec.

Pour l'année 2009-2010, le Jeune Barreau de Québec a accepté que la présidence de ce comité, maintenant appelé Comité de la formation continue, soit dévolue à un membre du Jeune Barreau ne siégeant pas au Conseil d'Administration.

J'ai donc eu la chance d'occuper ce poste et de réaliser avec des membres du comité exceptionnels, un mandat rempli de défis étant donné la nouvelle réglementation obligeant les avocats à effectuer des heures de formation continue.

La première tâche du comité a été de structurer l'organisation des conférences puisque désormais il est nécessaire d'obtenir une accréditation de ces activités et de fournir des attestations aux participants ainsi qu'aux formateurs.

Après avoir obtenu le statut de dispensateur, nous avons conclu un accord avec le Barreau du Québec afin d'éviter au Jeune Barreau de Québec de payer des frais de demandes d'accréditation et des redevances par participant.

L'objectif du comité cette année a été évidemment d'offrir le plus de formations possibles, mais dans des formules tout aussi variées les unes que les autres.

Vous remarquerez à la lecture du calendrier de formation que les activités ont été offertes à toute heure de la journée soit lors d'un déjeuner, à l'occasion d'un dîner ainsi que dans

une formule 5 à 7. Nous avons dispensé, entre septembre 2009 et mars 2010, neuf (9) conférences pour un total de quinze (15) heures de formation.

Chacune de ces activités a été un succès tant par la participation des avocats qu'en termes de contenu des conférences.

Nous avons également été innovateurs en offrant un voyage conférence à Boston, lors duquel des conférenciers aussi réputés que M^e Daniel Gardner et M^e Dominique Roux ont pu faire bénéficier les participants de leur compétence en matière de droit civil et de droit du travail.

D'ici la fin juin, quatre (4) conférences additionnelles se tiendront pour un total de 6,5 heures de formation continue.

Enfin, les membres du comité ont été fort impliqués et dynamiques et nous avons tenu pas moins de huit (8) réunions entre mai 2009 et mars 2010.

Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du comité qui ont été fort dévoués et imaginatifs tout au long de l'année, soit M^e Andréanne Gobeil, M^e Christina Bouchard, M^e Mathieu Fournier, M^e Pierre Grégoire, M^e Jérôme Landry, M^e Maxime Duval-Charland et M^e Jérémie-Nicolas Moisan.

Enfin, je terminerai en remerciant également le personnel du Barreau de Québec qui nous a fourni un précieux appui dans la gestion des inscriptions et attestations ainsi qu'à Sandra, employée du Jeune Barreau, qui a été très disponible et dont la contribution nous fut très précieuse lors de la tenue des activités et dans la gestion des paiements à la suite des activités.

Un compte rendu suit en annexe, lequel précise les détails de chaque conférence et présente également un bilan approximatif pour chacune des activités.

Enfin, je remercie le Jeune Barreau pour sa confiance ainsi que M^e Lisa Bérubé, directrice générale du Barreau de Québec pour sa collaboration.

Des projets sont déjà en cours en vue de la prochaine année judiciaire 2010-2011.

Je nous souhaite une très bonne année de formation!

Me Nathalie Dubé
Présidente du Comité de la formation continue

Calendrier des conférences et réunions		
DATE	TITRE	FORMULE – DURÉE ET COÛTS
20 mai 2009	Réunion	
17 juin 2009	Réunion	
17 septembre 2009	Les réclamations résultant d'un vice caché et ----- Les plans obligatoires de garantie des maisons neuves	12h à 16h Incluant dîner au Bistango (45 \$ / 65 \$)
14 octobre 2009	Réunion	
22 octobre 2009	L'huissier au quotidien	17h30 à 18h30 Café Sirocco (gratuit)
12 novembre 2009	Réunion	
18 novembre 2009	SOQUIJ	3h30
11 décembre 2009	Nouvelles dispositions de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité	13h30 – 16h30 Collation Université Laval, salle J.-P. Tardif, Pavillon La Laurentienne (20 \$ / 40 \$)
15 décembre 2009	Réunion	
21 janvier 2010	Réunion	
4 février 2010	Réunion	
26 février 2010	La gestion des conflits	9h à 12h Pavillon de Koninck

		Université Laval Collation (40 \$ / 60 \$)
12 mars 2010	L'obligation de défendre – Sujet inépuisable	7h30 à 9h incluant le déjeuner Bistango (25 \$ / 45 \$)
16 mars 2010	Réunion	
27 mars 2010	Voyage à Boston Le droit des transports et les accidents : à chacun son régime ----- L'interprétation du droit de l'emploi applicable au Québec à la lumière du droit international du travail liant le Canada : une voie incontournable ?	Voyage -----
22 avril 2010	Réunion	
20 mai 2010	L'interrogatoire au préalable : simulation d'un cas pratique.	2h30 Salle 3A Pavillon de Koninck Université Laval
28 mai 2010	Réflexions sur les relations d'affaires entre les avocats et leurs clients	Hôtel Pur de 12h à 14h incluant le dîner (45 \$ / 65 \$)
2 juin 2010	Tout sur l'interrogatoire statutaire	12h30-13h30 Palais de justice – salle des mariages (gratuit)

**Conférence : « Les plans obligatoires de garantie des maisons neuves :
cadre légal, portée et applications pratiques » et « Les réclamations
résultant d'un vice caché »**

DATE : 14 octobre 2009

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Me Françoise Lebeau et Me Jean-François Pichette

DOCUMENTATION : Présentation Power Point et texte de conférence

LIEU et DATE : Restaurant Le Bistango
Le 17 septembre 2009

COÛT : 45 \$ pour les membres du Jeune Barreau de Québec
65 \$ pour les autres participants
Le coût du dîner était inclus dans le prix

PARTICIPATION : 64 participants

REPAS : Aucun

COMMENTAIRES : Sur 67 inscriptions, seules 3 personnes ne se sont pas présentées. La salle était remplie, nous avons dû refuser près d'une vingtaine de participants. La salle était géniale, le repas très apprécié et les conférenciers très compétents et pertinents, bref, ce fut un succès.

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :

43 inscriptions à 45 \$:	1 935,00 \$
24 inscriptions à 65 \$:	<u>1 560,00 \$</u>

Total : 3 495,00 \$

Dépenses :

Facture du Bistango : 1 773.71 \$

Cadeaux des conférenciers : 100,00 \$

Total : 1 873.71 \$

Surplus :	1 621,29 \$
------------------	--------------------

Conférence : « L'huissier au quotidien »

DATE : 14 décembre 2009

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Messieurs Richard Dubé et Alain Coulombe,
huissiers

DOCUMENTATION : Résumé des services d'huissier

LIEU et DATE : Restaurant Le Sirroco
Le 22 octobre 2009

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 36 participants

REPAS : Aucun

COMMENTAIRES : Sur 57 inscriptions, 21 ne se sont pas présentées. il faut dire qu'il faisait tempête ce jour là mais nous croyons également que la gratuité n'a pas aidé... L'activité se voulait interactive et les commentaires furent positifs. Attention à la salle qui contient à notre avis entre 30 et 35 places maximum.

**Conférence : « Les nouvelles dispositions de la Loi sur la faillite et
l'insolvabilité. »**

DATE : 14 décembre 2009

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Me Jacques Deslauriers

DOCUMENTATION : 2 documents détaillant les modifications législatives

LIEU et DATE : Université Laval
Salle Jean-Paul Tardif (Pavillon La Laurentienne)
Le 11 décembre 2009

COÛT : 20 \$ pour les membres
40 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 137 participants

REPAS : Aucun

COMMENTAIRES : Très belle salle et conférencier excellent. Participation plus importante de non-membres. Une conférence de cette ampleur nécessite beaucoup d'organisation donc il faudrait plus de gens pour aider lors de la tenue de l'activité. Beaucoup d'appels des gens inscrits. Cela devient plutôt exigeant. Demande de reçu et de facturation. Qui s'en occupe ? JBQ ou Barreau ???

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :

55 inscriptions à 20 \$:	1 100,00 \$
79 inscriptions à 40 \$:	<u>3 160,00 \$</u>
Total :	4 260,00 \$

Dépenses :

Location de la salle :	80,00 \$
Collation :	<u>562.50 \$</u>
Photocopies des documents :	<u>415.43 \$</u>
Cadeaux du conférencier :	<u>100,00 \$</u>
Total :	1 157,93 \$

Surplus :	3 102,07 \$
------------------	--------------------

Conférence : « La gestion des conflits en milieu de travail. »

DATE : 16 mars 2010

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : M. Robert Bouchard, médiateur

DOCUMENTATION : Recueil d'informations sur la gestion des conflits

LIEU et DATE : Université Laval
Salle 3A, Pavillon Charles-de-Konninck
Le 26 février 2010

COÛT : 40 \$ pour les membres
60 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 47 inscriptions/ 34 participants

REPAS : Collation (muffins, cafés, etc.)

COMMENTAIRES : Conférencier excellent. Participation plus importante de non-membres. Commentaires très positifs des participants qui ont requis une autre activité du même genre.

BILAN APPROXIMATIF : Revenus :

47 inscriptions : 2276,16\$

(En date du 22 mars 2010, un montant de 496,16
devait toujours être perçu.)

Dépenses :

Location de la salle :	0\$
Collation :	233,65\$
Honoraires du conférencier :	1693,13\$
Total :	1926.78\$

Surplus :	349,38 \$
------------------	------------------

Conférence : « L'obligation de défendre »

DATE : 19 mars 2010

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Me Isabelle Hudon

DOCUMENTATION : Présentation power point remise aux participants

LIEU et DATE : Hôtel Alt (Bistango)
Le 12 mars 2010

COÛT : 20 \$ pour les membres
40 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 44 participants

REPAS : Déjeuner servi à 7h30, conférence de 8h à 9h

COMMENTAIRES : Conférencière très dynamique et intéressante. Sujet permettant d'autres activités sur des thèmes reliés. Déjeuner très apprécié et formule pratique.

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :

30 inscriptions à 20 \$: 600,00 \$

14 inscriptions à 40 \$: 280,00 \$

Total : 880,00 \$

Dépenses :

Location de la salle :	300,00 \$
TPS	15,00 \$
TVQ	23,63 \$
Équipement audio-visuel /	
Micro lutrin	25,00 \$
TPS	1,25 \$
TVQ	1,97 \$
Déjeuner Bistango :	640,00 \$
TPS	32,00 \$
TVQ	50,40 \$
Pourboire Bistango :	96,00 \$

Total : 1 185,25 \$

Cadeau de la conférencière : 100,00 \$

Grand total : 1 285,25 \$

Déficit :	405,25 \$
------------------	------------------

Voyage à Boston (du 26 au 28 mars 2010)

DATE : 14 avril 2010

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Me Daniel Gardner et Me Dominic Roux

DOCUMENTATION : Texte des conférences remis aux participants :

- « Le droit des transports et les accidents : à chacun son régime »
- « L'interprétation du droit de l'emploi applicable au Québec à la lumière du droit international du travail liant le Canada : une voie incontournable ? »

LIEU et DATE : Voyage à Boston les 26 et 27 mars 2010

COÛT : 350 \$ en occupation double
250 \$ en occupation quadruple
(Inclut le transport en autocar de luxe, l'hôtel et les conférences)

PARTICIPATION : 27 participants dont 6 non-avocats

COMMENTAIRES : Le nombre d'inscriptions fut moins élevé que nous l'avions espéré. Néanmoins, les participants ont beaucoup apprécié le voyage. Le transport s'est très bien déroulé et les horaires ont été respectés. L'hôtel était formidable et les conférenciers très dynamiques et intéressants. Très belle expérience. Toutefois, si à refaire, faire la publicité plus tôt,

trouver un conférencier de Harvard et revoir la date de l'activité (nous étions à proximité de Pâques, de la semaine de relâche et mars est un mois où beaucoup de gens vont dans le sud).

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :

7 inscriptions à 250 \$:	1 750,00 \$
3 inscriptions à 300 \$:	900,00 \$
17 inscriptions à 350 \$:	<u>5 950,00 \$</u>

Total : 8 600,00 \$

Dépenses:

Hôtel :	8 079,00 US (app. 8 200 \$)
Autobus :	3 360,00 \$
Frais des conférenciers :	800,00 \$

Total : 12 360,00 \$

Déficit :	3 760,00 \$
------------------	--------------------

Comité du Service de parrainage

Au cours de l'année 2009-2010, seulement cinq membres du Jeune Barreau de Québec ont communiqué avec le Service afin d'obtenir le soutien d'un parrain. Toutefois, le Service n'a pas fait l'objet de publicités dans le journal Proforma cette année et on remarque quand même une légère augmentation du nombre de demandes depuis l'an passé.

Me Maxime Roy Martel
Conseiller

Comité du Service de consultations à la Cour du Québec, Division des petites créances

Service de consultations

Le *Service de consultations pro bono à la Cour du Québec – division des petites créances* a été renommé cette année. En effet, à plusieurs reprises, des bénévoles m'ont rapporté devoir expliquer le sens du terme «*pro bono*» aux personnes faisant appel à nos services, si bien que l'objectif de mentionner la gratuité du service par l'utilisation du terme «*pro bono*» n'était pas atteint. Incidemment, le service porte désormais le nom de *Service de consultations à la Cour du Québec, Division des petites créances*. Les documents du Service ont été modifiés en conséquence.

Cette année, plus de **300 consultations** auront été données par des membres du Jeune Barreau de Québec. C'est donc plus de 300 justiciables qui ont été guidés, aidés, conseillés et rassurés par nos avocats bénévoles. Essentiellement, nos bénévoles aident les justiciables à préparer leur dossier et discutent avec eux du déroulement d'une audience.

Le travail de Madame Sandra Boucher-Lachance m'aura permis de mener à terme cette première année d'existence du *Service*. En effet, Mme Boucher-Lachance gère le calendrier des rendez-vous et me procure un soutien de tous les instants. Je la remercie de sa précieuse collaboration, de son aide, de sa diplomatie et de son sourire!

Grâce aux efforts de plusieurs membres du Conseil d'administration et à la publicité effectuée via nos divers médiums, le *Service* a recruté plusieurs bénévoles cette année. Certains nous ont également quittés en cours de route pour des motifs liés à l'absence d'assurance responsabilité professionnelle. À l'heure actuelle, le service compte 16 bénévoles, lesquels sont appelés à rencontrer des justiciables aux 4 à 6 semaines, ou selon leurs disponibilités. Ce nombre est suffisant, quoique nous soyons en période de recrutement continu : plus il y aura de bénévoles, plus nous serons en mesure d'espacer les plages horaires confiées aux bénévoles déjà impliqués. Au surplus, nous pourrions

répondre plus rapidement à la demande croissante des membres de la population. En effet, j'ai constaté tout au long de cet exercice que le *Service* est davantage connu de la population et que certains intervenants du milieu judiciaire y font désormais référence.

Je tiens à mentionner le nom des bénévoles du *Service*, lesquels n'hésitent pas à donner de leur temps. Je profite de cette occasion pour mentionner que ceux-ci collaborent à redorer l'image de la profession, en plus de conseiller et de diriger des justiciables parfois bien inquiets face au système judiciaire. Je les remercie pour leur précieuse collaboration.

À vous tous, merci :

Me Mathieu Leblanc-Gagnon

Me Lahbib Chetaibi

Me Catherine Asselin-Jobin

Me Michèle Martin

Me Mylène Jacques

Me Audrey Gagnon

Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin

Me Sophie Tardif

Me Marie-Douce Huard

Me Marie-Émilie Rochette

Me Marie-Michèle Turbide

Me Julie Genest-Gaumond

Me Véronique Trépanier

Me Simon Rainville

Me Annick Gosselin

Clinique juridique téléphonique de l'AJBM

Cette année, le JBQ a accepté de prêter main-forte à l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM), qui organisait sa 20^e Clinique juridique téléphonique annuelle. Cette *Clinique* consiste, pour les avocats, à répondre aux questions du public par téléphone via un numéro sans frais. Le pôle téléphonique était situé à Montréal, alors qu'un centre de réception des appels a été installé à l'École du Barreau de Québec.

Le JBQ s'était engagé à tenter de trouver des bénévoles afin d'aider l'AJBM à répondre à la demande sans cesse grandissante. En effet, 1264 appels ont été répondus par des avocats. Toutefois, la recherche de bénévoles a été ardue, si bien qu'il aura lieu de discuter du rôle que souhaite jouer le JBQ lors de la tenue de cette *Clinique*. Notons toutefois que cette activité avait lieu alors que ce déroulait une activité organisée par le Comité sur la formation : le Voyage-conférence à Boston. Néanmoins, il serait pertinent que cette question fasse l'objet d'une discussion lors de la rencontre de planification annuelle.

Je tiens à remercier chaleureusement les 6 avocats de la section de Québec qui ont participé à cet évènement (4 membres du JBQ, 2 membres du Barreau de Québec).

Me Joanie Proteau
Conseillère

AFFAIRES SOCIALES

Comité du concours oratoire

Le 3 juin dernier a eu lieu, pour la deuxième année, le Concours oratoire du JBQ.

Me Émilie Duchesne a remporté cette année le prix du concours oratoire du Jeune Barreau de Québec. Le JBQ lui a remis une bourse de 1000 \$.

Les membres du jury pour le concours étaient l'honorable France Thibault, j.c.a., l'honorable Jacques Blanchard, j.c.s., l'honorable Denis Jacques, j.c.s., Me Lise Bergeron, bâtonnière du Barreau de Québec, et Me Jean-Louis Lemay, ancien bâtonnier du Barreau de Québec.

Nous tenons à souligner également la très belle prestation de Me Louis-Philippe Coulombe.

Le 9 septembre 2009, Me Émilie Duchesne a représenté avec brio le JBQ aux concours internationaux de rhétorique organisés lors de la rentrée des tribunaux de Montréal. Ce débat présentait les finalistes des barreaux du Québec, de la France, de la Belgique et de la Suisse.

La maîtrise de la langue, la facilité de communication, la richesse du vocabulaire, l'originalité et le charisme sont des qualités importantes dans notre profession. C'est entre autres pour ces raisons que le JBQ organise ce concours oratoire. Par contre, nous constatons depuis le début de ce concours que les participants sont peu nombreux. À l'avenir, il serait intéressant que les avocats et leurs employeurs encouragent et valorisent cette belle joute oratoire.

Me Kathy Bergeron
Trésorière

Comité du tournoi de balle molle

L'édition 2009 du Tournoi de balle molle du Jeune Barreau a eu lieu le dimanche 13 septembre. L'équipe Ogilvy Renault a remporté les grands honneurs au terme de la finale l'opposant à l'équipe Autorité des Marchés financiers.

Encore une fois, les avocats de Québec ont répondu en grand nombre à l'invitation du Jeune Barreau. La température incertaine a menacé la tenue de l'événement, mais le soleil a finalement eu raison de la pluie et tous ont pu profiter d'une magnifique journée.

La bonne humeur était au rendez-vous et le tournoi s'est déroulé dans une atmosphère de compétition plutôt amicale.

Pour l'édition 2010, il serait important de ne pas oublier de prendre une assurance responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, pour des raisons pratiques, il serait souhaitable de tenir l'événement un samedi. En effet, la plupart des fournisseurs sont fermés le dimanche.

Me Maude Gagné
Conseillère

Comité du Cocktail de Noël

Organisateurs : Me Vanessa Deschênes, Me Marie-Ève Paré et Me Christina Bouchard

Le Cocktail de Noël du Jeune Barreau de Québec a eu lieu le 3 décembre 2009 au lounge le Boudoir. Encore une fois cette année, le Barreau de Québec a permis aux assermentés de l'année 2009 d'assister gratuitement à cet événement. L'endroit, l'ambiance et les petites bouchées semblent avoir plu aux personnes présentes.

Cette année encore, les organisateurs ont décidé d'opter pour un endroit où les plus jeunes membres se sentiraient à leur place. Environ 150 personnes se sont inscrites à cette soirée. Une nouveauté cette année, puisque la recherche de commanditaires a été fructueuse, les organisateurs ont permis à l'un d'eux d'offrir un don sous forme de cadeau, soit un écran plasma LG de 42 po.

Cette année, tout comme l'année dernière, le Comité a décidé de ne pas offrir d'inscriptions gratuites aux commanditaires puisque cela vient en fait réduire le montant de la commandite. Pour l'année à venir, il pourrait être opportun de se pencher à nouveau sur cette façon de faire. Peut-être que l'octroi d'un montant minimum, par exemple 400 \$, pourrait donner droit à une ou deux inscriptions gratuites.

Les commanditaires suivants ont contribué à la tenue de cette soirée :

Partenaires Or :

- Le Barreau de Québec
- La Corporation de service du Barreau du Québec
- Fasken Martineau Dumoulin
- Ogilvy Renault
- Paré, Ouellet, Bigaouette, huissiers

Partenaires Argent :

- Beauvais Truchon

- Brodeur Prémont Lavoie
- Gagnon Sénéchal Coulombe et associés, huissiers
- Heenan Blaikie Aubut
- Melançon, Marceau, Grenier et Sciortino
- Stein Monast

De plus, contrairement à l'année précédente, les états financiers du Comité ont généré un surplus.

Me Vanessa Deschênes
Secrétaire

Comité du tournoi de hockey bottines

Date de l'activité : 5 avril 2009

Nom de l'administrateur responsable : Mathieu Leblanc-Gagnon

L'édition 2009 (21^e édition) du Tournoi de Hockey Bottines du JBQ a été, encore une fois, un franc succès.

Comme chaque année, les dix (10) places disponibles ont été comblées dans un temps record, selon la formule habituelle du « premier arrivé, premier inscrit ». Ainsi, les équipes suivantes ont pris part à l'événement :

1. Joli-Cœur Lacasse
2. Autorité des Marchés Financiers
3. Langlois Kronstrôm Desjardins
4. McCarthy Tétrault
5. Dussault Larochelle Gervais
6. Aide juridique
7. Morency
8. Beauvais Truchon
9. J.A.G.
10. Gravel Bernier

Seule ombre au tableau, une autre équipe (Ogilvy Renault) a manifesté sa volonté de s'inscrire, mais n'a pu le faire faute de place disponible. Afin d'apaiser la déception de cette équipe, nous leur avons, encore cette année, accordé un droit de « premier refus » sur l'inscription à l'édition 2010 du Tournoi. Il s'agit, selon nous, de la meilleure façon de gérer la « sur-demande » pour le tournoi dans la mesure où la possibilité d'augmenter la durée du tournoi a été exclue à l'issue de discussions au Conseil du JBQ.

C'est l'équipe de Langlois Kronström Desjardins qui a remporté les honneurs dans une finale emballante contre l'équipe de Morency. Me Justin Dépatie, de l'équipe LKD, qui a grandement contribué aux siens par son leadership et son impressionnante récolte de points s'est mérité le prix du joueur le plus utile à son équipe. L'équipe de Morency s'est pour sa part mérité le prix de l'esprit sportif qui était, pour la première fois, décerné aux termes d'un vote des équipes participantes. Les organisateurs tiennent à remercier les participants, supporters et arbitres à qui est dû l'habituel succès de cet événement.

Mardi 4 mai 2010
Me Mathieu Leblanc-Gagnon
Premier vice-président

Comité de la journée Noël des enfants

L'activité a eu lieu le dimanche 6 décembre 2009 à l'Atrium du Palais de justice de Québec. Encore une fois cette année, cet événement a connu un grand succès. Un nombre important d'enfants défavorisés y ont participé. Pour assurer la pérennité de cette belle activité grandement appréciée, voici certaines recommandations pour la prochaine édition. Il est à noter que des recommandations sont contenues au guide intitulé : « Comment organiser le Noël des enfants ».

Tout d'abord, pour assurer la présence de la majorité des enfants défavorisés convoqués, nous suggérons de privilégier les enfants sous la charge d'organismes disposant de bénévoles la journée de l'événement. Nous avons remarqué que les enfants de ces organismes étaient tous présents et que la présence de leurs bénévoles permettait une surveillance accrue des enfants. Un plus grand nombre de bénévoles est souhaitable afin d'assurer la sécurité des enfants présents.

Ensuite, vu la popularité grandissante de cet événement, nous suggérons de trouver un endroit additionnel tenant lieu de vestiaire.

Par ailleurs, puisque nous invitons en majeure partie des enfants provenant de milieux moins nantis, la contribution de certains magasins à grande surface pourrait être mise à profit. En effet, il serait intéressant de leur demander un prix plus modique lors de l'achat des cadeaux ou encore, le don de certains cadeaux.

Finalement, la générosité des commanditaires est primordiale pour la réussite de cet événement. En plus des membres de la communauté juridique, nous avons sollicité cette année certaines entreprises. Nous suggérons de poursuivre une telle sollicitation.

Québec, le 27 avril 2010
Me Christina Bouchard
Conseillère

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Comité des relations extérieures

Cette année, le Jeune Barreau a poursuivi son implication sur le plan régional, provincial et international et plus particulièrement, en maintenant de bonnes relations avec les Barreaux à travers le Québec et d'ailleurs.

Cette implication cette année s'est traduite, notamment, par l'invitation, dans le cadre de la Rentrée judiciaire de Québec, d'un grand nombre d'invités nationaux et internationaux soit une trentaine provenant de Montréal, de Versailles, de Paris, de Bruxelles, de Genève et du Luxembourg. De plus, le JBQ a assisté aux activités des rentrées judiciaires de Montréal, de Versailles et à certaines activités du Barreau de Paris.

Ces activités ont permis encore une fois cette année au JBQ de réaliser des échanges fructueux avec ses confrères nationaux et internationaux. Il est souhaitable que de tels échanges se poursuivent, par exemple dans l'optique du jumelage entre les barreaux de Versailles et de Québec dont le 20^e anniversaire a été célébré cette année. De plus, nous pouvons penser aux récents arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre la France et le Québec. À cet égard, il sera intéressant de poursuivre des échanges concrets avec les jeunes avocats français et plus particulièrement avec ceux de Versailles.

Quant aux relations avec nos collègues de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, elles se sont poursuivies cette année en permettant, notamment, des échanges d'idées importantes et bénéfiques pour nos organisations.

Par ailleurs, le Jeune Barreau de Québec a apporté cette année sa contribution au développement des relations avec le Barreau de Floride en participant au Comité sur les relations extérieures du Barreau de Québec ainsi qu'au sous-comité organisateur d'un colloque Québec-Floride qui se tiendra à Québec le 3 juin 2010. Des relations avec d'autres barreaux américains et des barreaux canadiens pourraient être envisagées.

Québec, le 4 mai 2010
Me Marie-Ève Paré
Deuxième vice-présidente

Comité Burkina Faso

Le JBQ a poursuivi sa collaboration dans le projet Justice et communication sociale en faveur des femmes au Burkina Faso en partenariat avec Génivar et l'ACDI. Ce projet, qui a débuté en 2006 et qui se terminera au mois de mai, a fait rayonner le JBQ au Burkina Faso et a permis à plusieurs membres du JBQ de vivre une expérience enrichissante d'aide humanitaire et quelques membres ont même eu la chance de faire une mission inoubliable dans ce pays d'Afrique. Cette année, des formations, des causeries et des émissions de radio ont été organisées dans plusieurs régions du Burkina Faso. Récemment, la participation des membres du JBQ a permis d'amasser un montant de 3000 \$ canadien. Un montant a été remis à la Présidente du regroupement des femmes de Hamdalaye/Boura pour la réfection d'un puits, qui est source d'eau potable pour 6 villages. Une partie du montant a été versée à une avocate burkinabée afin d'aider financièrement les femmes qui exercent leurs recours.

Membres du comité (2009-2010):

- Mme Josianne Pusterla
- Me Cedo.Kocic
- Me Joanne Tourville
- Me Matilde Theroux-Lemay
- Me Lisa Berube
- Me Marie-Christine Frenette
- Mme Paule Filion
- Me Sébastien Jobin-Vermette

Voici les résultats obtenus :

- **Au niveau de la formation et renforcement des services**

1. Les structures de prise en charge des victimes sont mieux outillées pour la formation de leurs intervenants
2. Des représentants d'organisations ont été associés à la conception de formations et à l'élaboration d'outils pour la formation
3. 109 intervenants communautaires formés dans 4 régions

- **Au niveau de la communication sociale**

1. 8 régions et des centaines de villages sont sensibilisés sur les questions de violence conjugale;
2. 9547 participants (3075 femmes, 1834 hommes et 2465 jeunes) aux causeries (micro projets des CRC et projets de communication des organisations membres du RECIF)
3. Augmentation des références de cas dans les services
4. Diminution de la violence dans les villages ou quartiers
5. Les populations rencontrées comprennent mieux les causes, les conséquences et les solutions envisageables dans un cas de violence conjugale.
6. Les femmes et les hommes peuvent en parler avec une personne-ressource dans leur localité
7. Les participants se sentent concernés et ils sont en mesure d'échanger entre eux sur la question.
8. Ils sont réceptifs et veulent participer à toute démarche d'amélioration de leur situation.

- **Au niveau de la consolidation de la concertation et de la collaboration**
 1. Participation constante de la majorité des représentants des organisations aux rencontres.
 2. Liens de collaboration renforcés entre les structures nationales et régionales (Ministères et OSC) pour la réalisation des enquêtes et la réalisation des activités de communication, formation en région, etc.
 3. Les représentants d'organisations de la société civile, de plusieurs structures déconcentrées ainsi que les autorités administratives et coutumières sont informés des résultats et des initiatives développées dans le cadre du projet pour améliorer la résolution des cas des victimes de violation en contexte conjugal.
 4. Début d'organisation d'actions concertées en matière de lutte contre la violence faite aux femmes au niveau national et dans 3 régions
 5. Meilleur suivi et référence des cas grâce à la collaboration entre les organisations qui accompagnent les victimes.

La concertation a permis aux membres impliqués de s'informer mutuellement, d'harmoniser leurs approches, d'éviter la duplication des actions sur le terrain et d'améliorer ainsi l'efficacité. Elle a également permis d'améliorer la confiance entre les services de l'État et les organisations de la société civile.

Le projet Justice a eu un effet positif sur la façon de concevoir le rôle et la place des autres intervenants sur un territoire donné et a permis le regroupement d'acteurs du milieu dans un mécanisme qui a favorisé la mobilisation d'une pluralité de savoirs et de savoir-faire. Les membres des cadres de concertation mentionnent que le projet leur a permis d'apprendre à se connaître, d'intensifier leurs collaborations et de favoriser la résolution des cas par une meilleure procédure de référence.

Me Sébastien Jobin-Vermette
Président

Jeune Barreau de Québec (2009-2010)



Arrière : Me Mathieu Leblanc-Gagnon, Mme Sandra Boucher-Lachance, Me Marie-Ève Paré, Me Andréanne Gobeil, Me Joanie Proteau et Me Pierre-Olivier Ménard Dumas
Avant : Me Vanessa Deschênes, Me Kathy Bergeron, Me Christina Bouchard, Me Sébastien Jobin-Vermette, Me Geneviève Verreault-Tremblay, Me Maxime Roy-Martel et Me Simon Kearny.
Absents : Me Mathieu Trépanier et Me Maude Gagné